RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE COMMUNE DE MONNIÈRES

Envoyé en préfecture le 23/05/2023

Reçu en préfecture le 23/05/2023

Publié le 23/05/2023

ID: 044-214401002-20230511-2023_05_11_001-DE



DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES

Séance du 11 mai 2023

Le onze mai deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur le Maire, Benoît COUTEAU.

Date de convocation : 4 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 16 - Présents : 14- Votants : 15

<u>Présents</u>: M Benoît COUTEAU, M Stéphane ENTÈME, Mme Françoise MÉNARD, M Pascal BOUTON, Mme Hélène QUÉMÉRÉ, Mme Linda GABORIAU, adjoints au Maire, M Christian MAILLARD, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, M Rodolphe BORRÉ, M Richard LOPEZ (départ à 22h00), Mme Sylvie CHATELLIER, M Vincent CAILLÉ, M Sébastien BESSON, Mme Servane CHESNEAU

<u>Absents excusés</u>: Mme Gwladys BRANGER (pouvoir donné à Mme Françoise MÉNARD), M Richard LOPEZ (départ à 22h00, pouvoir donné à M Stéphane ENTÈME)

Absent: Mme Magalie RAVELEAU DUAUT

Secrétaire de séance : Mme Servane CHESNEAU

2023-05-11-001- ACHAT D'UN VÉHICULE POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Considérant ce qui suit :

Afin de permettre aux agents du service technique de travailler avec les moyens adéquats, il est proposé l'achat d'un nouveau véhicule d'occasion. Le marché de l'occasion étant actuellement tendu, pour faciliter l'achat d'un véhicule, il est proposé au conseil d'autoriser l'achat d'un véhicule d'occasion pour un montant maximum autorisé de 20 000 € TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

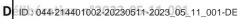
- APPROUVE la présente proposition
- AUTORISE monsieur le Maire à prendre toutes les mesures afférentes à l'achat du véhicule.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Envoyé en préfecture le 23/05/2023

Reçu en préfecture le 23/05/2023

Publié le 23/05/2023



RÉPUBLIQUE FRANCAISE **DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE COMMUNE DE MONNIÈRES**



Registre certifié conforme,

La secrétaire de séance Servane CHESNEAU

Le Maire **Benoît COUTEAU**